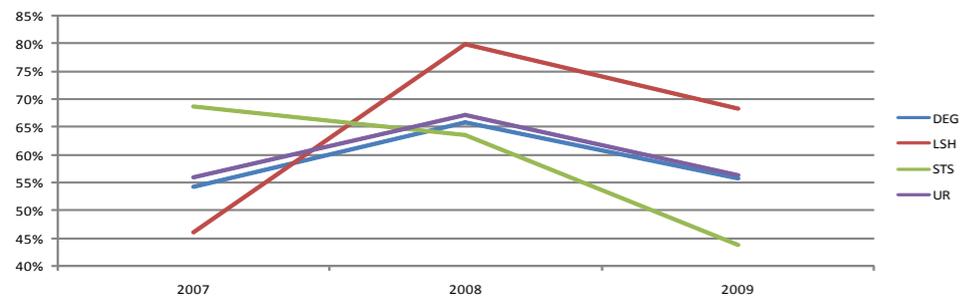
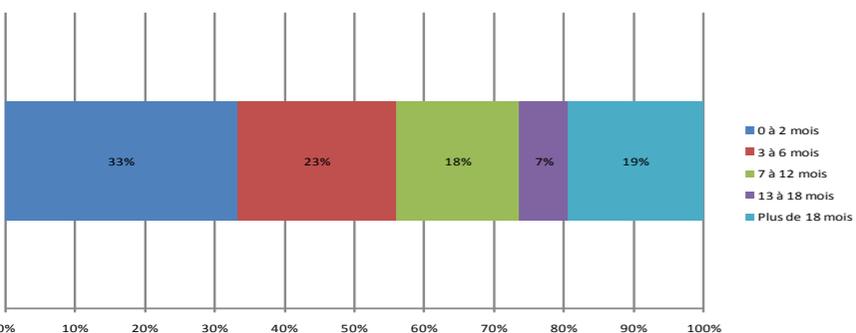


PROPORTION DES DIPLOMES DE MASTER POUR LAQUELLE L'EMPLOI OCCUPE A N+2 EST LE 1ER EMPLOI DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLOME



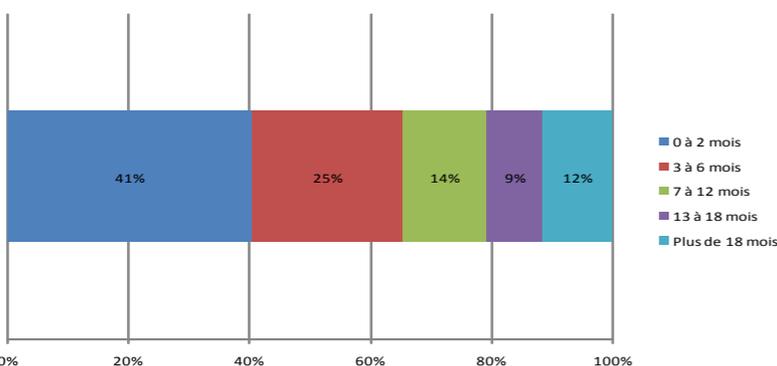
On constate que pour la promotion 2007-2008, le nombre d'étudiants ayant déjà occupé un emploi avant l'obtention de leur diplôme est plus élevé que pour la promotion 2007 et 2008. La part d'étudiants pour laquelle l'emploi occupé à N+2 est le 1er emploi, a diminué dans le domaine STS sur les 3 ans. Il est en diminution depuis 2008 pour les domaines DEG et LSH.

POUR LES DIPLOMES EN RECHERCHE D'EMPLOI, DEPUIS QUAND RECHERCHEZ VOUS UN EMPLOI?



Parmi les étudiants qui sont à la recherche d'un emploi à la date d'observation, la durée moyenne de recherche est de 8 mois. 33% recherchent un emploi depuis 2 mois seulement; 11% depuis plus d'un an et demi.

DELAI DE RECHERCHE DU 1ER EMPLOI APRES LE DIPLOME



Après l'obtention de son diplôme, un diplômé de Master trouve son 1er emploi en moyenne au bout de 8 mois. Toutefois, 41% des jeunes diplômés signent un contrat de travail en moins de 2 mois.

Informations

OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

TEL: 0262 57 92 40

Fax: 0262 57 95 64

<http://profil.univ-reunion.fr>



news

Lettre d'informations N°2 - Juin 2012

Édito

Ce deuxième numéro de la lettre d'information de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP), service du PROFIL, donne une vision d'ensemble sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master de l'Université de La Réunion, pour les promotions 2007, 2008 et 2009.

Pilotées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les enquêtes qui ont permis d'obtenir ces indicateurs ont été administrées aux diplômés 30 mois après l'obtention de leurs diplômes, que ce soit dans le domaine Droit-Economie-Gestion, Lettres et Sciences Humaines ou Sciences Technologies Santé.

Au terme de ces trois promotions enquêtées, il est possible de commencer à avoir une vision dynamique de l'insertion professionnelle des diplômés, même si la tendance observée doit être interprétée avec précaution, compte-tenu du faible nombre de points d'observations.

Quoiqu'il en soit, et en capitalisant l'ensemble des chiffres, il ressort :

- Que l'insertion professionnelle des diplômés de master est globalement en augmentation (+3 points entre la proposition 2007 et celle de 2009) et se stabilise autour de 80%
- Que la durée moyenne d'obtention du 1er emploi est de 8 mois
- Que le secteur public accueille la majorité des diplômés en emploi
- Que moins d'1/3 des diplômés en emploi occupent un poste de cadre, la majorité étant sur des fonctions d'encadrement intermédiaire

Pr. Mohamed ROCHDI
Président de l'Université
de La Réunion

L'insertion professionnelle chez les diplômés de master

Résultats des 3 enquêtes nationales Situation 2 ans après l'obtention du diplôme

- Promotion 2006-2007
- Promotion 2007-2008
- Promotion 2008-2009



C'EST AUSSI,



[S'ORIENTER]
avec le Service Universitaire d'Accueil et d'Information pour l'Orientation [SUAIO], portant la mission «Orientation»



[S'INSÉRER]
avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle [BAIP], portant la mission «Insertion Professionnelle»



[SE PROJETER]
avec l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle [OFIP] fournissant des indicateurs de suivi et d'évaluation



[SE FORMER]
avec la Cellule Formation et certification

PROFIL news

Directeur de la publication : Mohamed ROCHDI | Rédacteur en chef : Frédéric MIRANVILLE | Secrétaire de rédaction : Géraldine AVRIL
Rédacteurs: Jonathan HAN-KWAN, Carole LAURET
© Université de La Réunion | 15 avenue René Cassin BP 7151 97715 Saint-Denis Cedex 9 | <http://profil.univ-reunion.fr>
N°ISSN : en cours- Juin 2012

Cadre de l'enquête



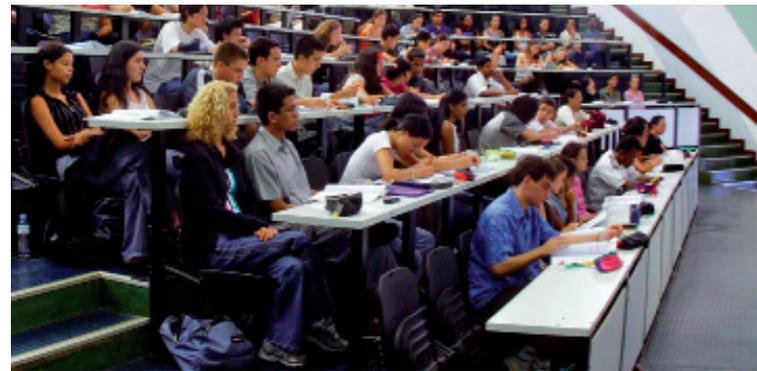
Ce document propose une synthèse des résultats des 3 enquêtes pilotées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master.

Ces enquêtes ont été mises en oeuvre par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) à l'Université de La Réunion.

Le MESR a fait évoluer le questionnaire sur les 3 années. Les résultats qui figurent dans ce document concernent donc uniquement les questions communes aux 3 questionnaires.

L'objectif est de donner une vision globale et dynamique de l'insertion professionnelle des diplômés de Master.

PROMOTION ENQUETEE	NBRE TOTAL D' ETUDIANTS A ENQUETER	NBRE D' ETUDIANTS ENQUETE	TAUX DE REPONSE
2006-2007	182	98	53.8%
2007-2008	233	135	57.9%
2008-2009	280	122	43.9%



L'insertion professionnelle à l'Université de La Réunion sur 3 ans les modalités d'enquête

Date d'observation: Elle était fixée au 1er décembre de l'année n+2 après l'obtention du diplôme. Elle est la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et décembre de l'année n. Cette date correspond à un temps d'observation de 30 mois

Période d'enquête: Les étudiants ont été interrogés du 1er décembre au 31 mars

Questionnaire d'enquête: Le questionnaire est composé d'un tronc commun élaboré par le MESR, auquel l'Université de La Réunion a rajouté un complément détaillant la nature de l'emploi occupé, la perception de l'Université de La Réunion, et la connaissance de l'auto-entrepreneuriat. Ce complément a été rajouté pour la seconde enquête.

Méthodologie d'enquête: Les étudiants ont été enquêtés

par téléphone uniquement, 3 relances ont été effectuées pour améliorer le taux de réponse.

Champs de l'enquête:

L'enquête a porté sur les diplômés présentant les caractéristiques suivantes:

- Ayant la nationalité française
- Ayant obtenu un master l'année de la promotion enquêtée
- Être né en 1977, 1978, 1979 ou après (selon la promotion enquêtée)
- N'ayant pas interrompu ses études pendant plus d'un an, avant l'obtention du diplôme concerné
- Ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement à la rentrée universitaire suivant l'obtention du diplôme et/ou l'année suivante.

L'enquête

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007 fait de l'orientation et de l'insertion professionnelle des missions essentielles du service public de l'enseignement supérieur. Ainsi, elle fait obligation aux établissements de l'enseignement supérieur de rendre publiques des statistiques comportant des indicateurs d'insertion professionnelle des étudiants.

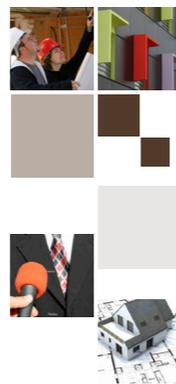
Les objectifs sont de:

- Contribuer à l'information des publics, au premier rang desquels les étudiants et les lycéens, et à la notoriété des filières universitaires
- Valoriser les réussites des universités et reconnaître la préparation à l'insertion professionnelle comme l'une des missions de l'enseignement supérieur donnant lieu à l'évaluation de sa performance.

Dans ce contexte, une enquête pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) sur l'insertion professionnelle des diplômés de DUT, Licence professionnelle et de Master a été réalisée à l'échelle nationale.

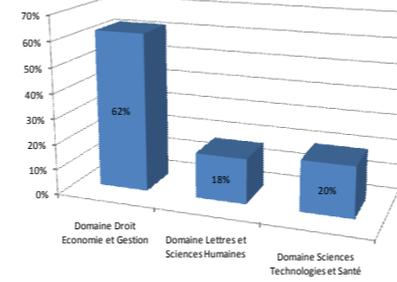
L'OFIP assure la mise en oeuvre de ces enquêtes pour les Masters de l'Université de La Réunion.

Une charte comportant plusieurs annexes a servi de fil conducteur pour réaliser l'enquête

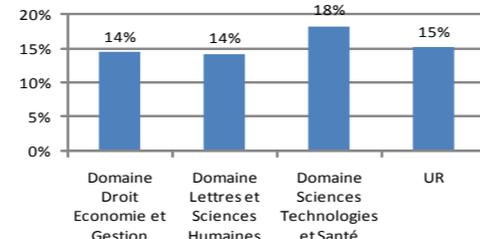


REPARTITION DES DIPLOMES PAR DOMAINE

Sur les répondants, 62% proviennent du domaine Droit Economie et Gestion, 20% de Sciences Technologies et Santé et 18% de Lettres et Sciences Humaines. On constate également que 60% des répondants étaient des femmes.



APRES L'OBTENTION DE VOTRE DIPLOME, AVEZ-VOUS POURSUIVI DES ETUDES, OU PREPARE UN DIPLOME OU PREPARE UN CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE?



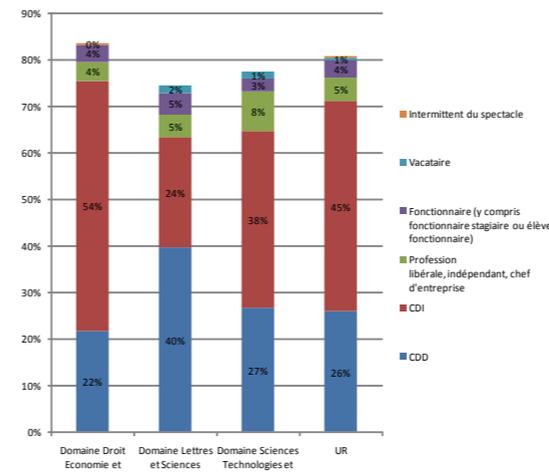
15.2% des étudiants interrogés ont poursuivi des études, ou préparé un diplôme, ou préparé un concours de la fonction publique après l'obtention de leur diplôme.

On constate que les étudiants du domaine Sciences Technologies et Santé sont les plus tentés à poursuivre leurs études

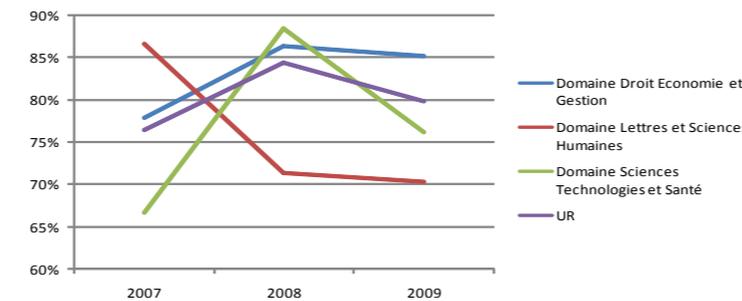
POUR LES ETUDIANTS EN EMPLOI, QUEL EST VOTRE STATUT D'EMPLOI AU 1ER DECEMBRE DE L'ANNEE N+2 APRES L'OBTENTION DU DIPLOME?

Pour l'ensemble des formations, 81% des étudiants de Master ont un emploi 2 ans après l'obtention de leur diplôme. Pour 56% d'entre eux, il s'agit du premier emploi. Si on considère le statut de l'emploi, pour l'ensemble des domaines, 45% à la date d'observation était en CDI et 26% en CDD.

Pour 69% d'entre eux, le niveau du poste occupé est en adéquation avec le niveau de leur formation. 29% des emplois occupés sont de type ingénieurs, cadres, professions libérales, et 27% de niveau intermédiaire.



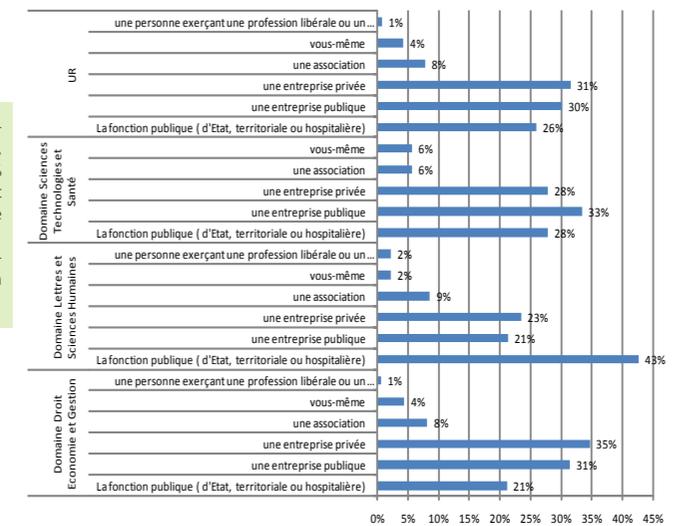
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE A N+2



Depuis la 1ère enquête sur la promotion 2006-2007, on constate une augmentation du taux d'insertion professionnelle. Au niveau de l'établissement, le taux d'insertion des diplômés est passé de 77% à 80% entre la 1ère et la dernière enquête.

QUI EST VOTRE EMPLOYEUR?

Globalement, pour l'ensemble des domaines, l'employeur est pour 30% une entreprise publique, et pour 31%, une entreprise privée. 26% des diplômés en emploi sont dans la fonction publique.

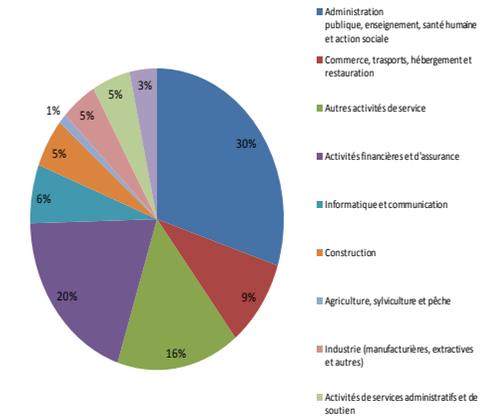


QUEL EST LE SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE DE VOTRE ENTREPRISE?

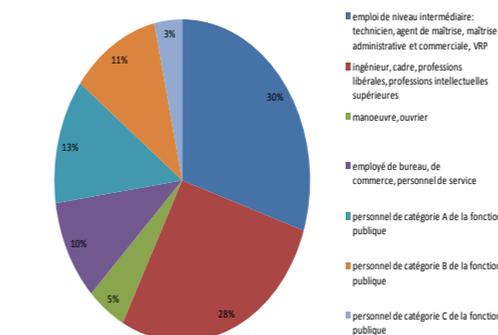
Ces jeunes diplômés travaillent très peu dans des secteurs comme l'agriculture ou la construction. On les retrouve plutôt dans des activités de service comme l'administration publique, l'enseignement, santé humaine et action sociale (30%) ou d'autres activités de services (16%).

Par domaine de formation:

- En DEG: 29% travaillent dans le secteur financier et des assurances
- En LSH et STS, respectivement 55% et 33% des insérés travaillent dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale



QUEL EST LE NIVEAU DE L'EMPLOI QUE VOUS OCCUPEZ?



Majoritairement, les diplômés de master occupent des poste de niveau intermédiaire, et d'ingénieur ou cadres. 13% d'entre eux sont des personnels de catégorie A de la fonction publique.